

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **10 décembre 2020** à **19h**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2^e étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

**ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE
10 DECEMBRE 2020**

Lecture et présentation du budget 2021
Période de questions
Adoption du Budget 2021
Adoption du règlement de taxation
Adoption du plan triennal en immobilisation 2021-2022-2023
Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 3 novembre 2020

France Lavertu
Directrice générale et Sec-très

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau et centre de Saint-Claude de caisse es Sources, bureau de poste et journal info municipal de novembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3 novembre 2020.

Directrice générale

